

Les chantiers de démolition des ordonnances Macron à lire sur le blog du PC bigouden

Les chantiers de démolition des ordonnances Macron par [le blog du PC bigouden](#)

Décryptage réalisé par Stéphane Guérard, Kareen Janselme et Cécile Rousseau (Journal L'Humanité du 1er septembre 2017)

Les 36 mesures présentées hier par l'exécutif organisent la casse du droit du travail. Elles s'attaquent de front aux accords collectifs en faisant de l'entreprise l'échelon principal de la négociation sociale, affaiblissent le rôle et les prérogatives des syndicats, et facilitent les plans sociaux.

LE PROJET MORTEL



DE MACRON

1- L'entreprise fait sa loi

L'accord d'entreprise prime. La loi El Khomri l'avait initiée, ces ordonnances parachèvent l'inversion de la hiérarchie des normes. Derrière cette expression, se cache un principe fondateur de notre droit du travail. Jusqu'à présent, le Code

du travail primait sur toute autre forme d'accord émanant de la branche professionnelle ou d'une entreprise, à moins que ces derniers soient plus favorables aux travailleurs. Tout est envoyé cul par-dessus tête. Le Code du travail ne fixera plus que des seuils minimalistes, adaptables au niveau de chacune des branches professionnelles chargées de définir des règles communes de fonctionnement au sein d'un même secteur économique. Règles que les entreprises auront tout le loisir de contourner via toute une série d'outils distillés au fil des cinq ordonnances. Alain Griset, le président de l'U2P (artisans et indépendants), était sans doute le plus heureux de cette évolution. Car, ces contournements s'offrent aux petites entreprises. Jusqu'ici, en l'absence de délégué syndical, celles-ci devaient se conformer à la loi et aux accords de branche. Désormais, les petits patrons auront la possibilité de passer outre en téléguidant des négociations maison (voir par ailleurs).

Accords compétitivité-emploi survitaminés. Symbole de cette prime donnée aux accords d'entreprise, le gouvernement offre un recours généralisé aux accords compétitivité emploi. « ***Il s'agit d'une mesure majeure***, reconnaissait Muriel Pénicaud, hier. ***Nous donnons la possibilité aux entreprises de s'adapter vite à une hausse ou une baisse de l'activité économique par des accords simplifiés.*** » Ces accords étaient jusqu'alors l'apanage de grosses PME ou multinationales (Renault et PSA, par exemple) en proie à des difficultés, souhaitant jouer sur le temps de travail, la rémunération et la mobilité de leurs salariés, dans un laps de temps réglementé, en échange d'une garantie de niveau d'emploi. Les négociations menant à ce genre d'accord vont être « ***simplifiées*** », expliquait la ministre du Travail. Et malheur aux salariés qui s'y opposeraient. Leur éviction ne sera plus considérée comme un licenciement économique. Adieu les indemnités et droits au reclassement afférents.

Contrats de chantier, CDD au rabais. Les promoteurs des

ordonnances insistaient tout de même, hier, sur le rôle central des branches professionnelles pour la fixation des salaires minimums, des grilles de qualification, des politiques de formation, de prise en compte de la pénibilité et de l'égalité professionnelle femmes-hommes, ainsi que du choix des complémentaires santé. Une façon de souligner que le dumping social tous azimuts entre entreprises d'un même secteur économique avait été évité. Les branches sont dotées d'une nouvelle prérogative : celle du **contrat de chantier**, dont les modalités étaient jusqu'alors fixées par la loi. **Chacune pourra bientôt fixer par la négociation les règles permettant aux entreprises concernées de recourir à ce genre de contrat plus précaire et moins protecteur qu'un CDD.** Il n'en reste pas moins que les textes gouvernementaux offrent à la négociation, au niveau de l'entreprise, les moyens de contourner ces seuils fixés par la branche. Un exemple mentionné par le gouvernement ? Une prime d'ancienneté **« imposée par la branche »** pourra, après négociation d'entreprise, être détournée pour autre chose, comme le financement d'une garde d'enfant.



2-Le licenciement devient presque une formalité

la rupture conventionnelle collective sortie du chapeau. C'est la grosse surprise de la journée. Alors que le gouvernement souhaitait inscrire dans le Code du travail les plans de départ volontaires (PDV), il a finalement proposé à la place une **rupture conventionnelle collective**. Dans le PDV, la prime de départ est incitative, donc en générale supérieure à celle

d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Désormais, la négociation sera menée sur le modèle des ruptures conventionnelles individuelles, qui donnent souvent lieu à des indemnités bien moindres, beaucoup d'employeurs se contentant de verser l'équivalent de l'indemnité légale de licenciement. Leur nombre est d'ailleurs en explosion depuis leur création en 2008, avec 35 700 ruptures conclues rien qu'en juin dernier, un record. Ce dispositif, reposant sur le principe erroné que salarié et employeur sont sur un pied d'égalité, fait pourtant couler beaucoup d'encre. Accusée de servir de préretraite déguisée, de n'être souvent qu'à la simple initiative de l'employeur, la rupture conventionnelle collective prédit de nouvelles dérives. Pour Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, « **cette création** » **est aussi une manière d'éviter de mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), avec les garanties sociales qui vont avec...**

Le rôle du juge anéanti. Après une première tentative avortée dans la loi Macron, **l'exécutif réussit cette fois-ci à sérieusement limiter les recours des salariés licenciés devant les prud'hommes.** Tout d'abord, les ex-employés voient le délai de contestation devant la justice passer de deux ans à un an. Mais surtout, alors que la compensation allouée au plaignant était laissée à l'appréciation du juge, elle sera désormais plafonnée à vingt mois de salaire brut pour les personnes ayant trente ans d'ancienneté et dont le licenciement a été requalifié sans cause réelle et sérieuse, de six à trois mois de salaire pour deux ans passés dans l'entreprise, et un mois de salaire en dessous de deux ans. Ces plafonds ne s'appliqueront pas en cas de plainte pour discrimination ou d'atteinte des droits des salariés. Cet encadrement drastique augure d'indemnités moindres pour les salariés lésés et d'une sécurisation des licenciements pour les employeurs. Pour tenter de faire passer la pilule, le gouvernement propose en parallèle d'augmenter les indemnités légales de licenciements de 25 %. « Insuffisant », pour Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO.

Le plan social facilité. Le périmètre du plan social et son motif économique ne seront plus appréciés au niveau international, mais au niveau local. Pour le gouvernement, il s'agit d'harmoniser les règles avec celles des pays européens : « **Cette solidarité de toutes les filiales du monde avec la filiale française en difficulté compte parmi les règles qui pénalisent la France dans les comparaisons internationales et qui détournent les investisseurs.** » Rien que cela ! Cette réduction du périmètre rend possible la mise en faillite d'une unité implantée en France alors que la santé du groupe est florissante à l'échelle mondiale. Même si la ministre du Travail précise que des garde-fous seront instaurés, comme un « éventuel contrôle du juge », le risque est réel.



3- Dialogue social : les syndicats au second plan

Des accords pourront être signés sans les syndicats... Contre-révolution dans l'entreprise : les sociétés de moins de 20 salariés pourront négocier avec un employé non élu et non mandaté par un syndicat. Les entreprises de 20 à 50 salariés le pourront avec un élu du personnel non mandaté. Un seuil de 50 que revendiquait la CFDT lors des concertations, rejointe aujourd'hui par Jean-Claude Mailly, de Force ouvrière, qui affirme que les discussions ont permis d'éviter que cela ne s'étende aux entreprises jusqu'à 300 salariés. Maigre consolation pour les autres syndicats. Argument du gouvernement et des patrons ? La présence syndicale dans les PME atteint juste les 4 %, et l'absence de délégués syndicaux impose de se conformer aux accords de branche, sans négociation possible à l'échelle de l'entreprise. Dans les TPE, le chef d'entreprise pourra directement consulter ses

salariés, notamment par le biais du référendum.

Référendum pour les employeurs dans les TPE. Dans les entreprises comprenant jusqu'à 11 salariés, l'employeur pourra consulter directement ses employés par référendum, sur l'ensemble des thèmes ouverts à la négociation d'entreprise. Dans les entreprises de 11 à 20 salariés, qui ne possèdent pas d'élus du personnel, un référendum à l'initiative de l'employeur pourra aussi être utilisé pour valider un accord d'entreprise. La loi El Khomri avait ouvert la possibilité du référendum mais initié par des syndicats minoritaires. La loi Pénicaud donne cette fois-ci directement la prérogative à l'employeur. Une possibilité qui inquiète même Laurent Berger, le numéro 1 de la CFDT, plutôt sensible jusqu'ici aux propositions du gouvernement.

Fusion des IRP et disparition des CHSCT. Osant afficher vouloir « **défendre un dialogue social simplifié et opérationnel** », le gouvernement a décidé de fusionner les trois instances représentatives du personnel – délégué du personnel, comité d'entreprise, et CHSCT (comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail) – en un seul conseil social et économique (CSE) dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés. François Hommeril, président de la CFE-CGC, dénonce une « fusion forcée » qui « **supprime le CHSCT de sa personnalité morale, ce qui discrédite l'ensemble du projet** ». Une commission CHSCT pourra exister dans les entreprises de plus de 300 salariés ou être imposée dans certains cas par l'inspection du travail. L'ensemble des syndicats de salariés dénonce cette fusion qui entraînera la diminution du nombre d'élus et de moyens. Un décret prochain devrait préciser ces chiffres. Le gouvernement ouvre également à hauteur de 20 % la participation du CSE aux frais des expertises, qui jusqu'ici demeuraient principalement à la charge de l'employeur. Une façon d'en freiner le recours car le budget octroyé actuellement au comité d'entreprise n'est pas extensible. Autre bouleversement : par accord majoritaire, il sera

possible de fusionner les délégués syndicaux (DS) au CSE, et donc leur compétence de négociation. Dans ce cas-là, le CSE prendra le nom de « conseil d'entreprise ». Or, comme le souligne Philippe Martinez, de la CGT : « **Un représentant du personnel et un syndicat, ce n'est pas la même chose.** »



Face à l'offensive libérale menée par le gouvernement et le Medef, un seul moyen de défense : la lutte commune des salarié.e.s public et privé, des étudiant.e.s, lycéen.e.s, des privé.e.s d'emploi pour mettre en échec le tandem Macron/Gattaz et gagner de nouveaux droits pour toutes et tous !

Premier rendez-vous important : les manifestations du 12 septembre !!!

Tou.te.s ensemble nous gagnerons !

Dans le Finistère cet été
actions pour la fête de

L'Huma contre les ordonnances Macron



Dans le Finistère, nous avons eu des actions intéressantes, à l'initiative de la section de Brest, cette année comme l'an passé mais en plus systématisé, avec des petites équipes de militant.e.s mobilisé.e.s pour aller faire la promotion de la *fête de l'Huma* et vendre des vignettes dans les festivals d'été du Finistère, nombreux et rassemblant beaucoup de monde.



La réception au festival du *Bout du monde* de Crozon notamment a été très bonne.

Voici tous les festivals où nous avons été présent.e.s :

Aux *Vieilles Charrues* à Carhaix mi-juillet

Aux *Jeudis du Port* à Brest le 27 juillet

Au festival du *Bout du Monde* dans la presqu'île de Crozon du 3 au 5 août



À la *Fête du Bruit* à Landerneau du 11 au 13 août

Au *Fest Ker Zion* à Guisseny du 19 au 20 août



Présence des militant.e.s communistes dans les festivals

Des militants communistes du Finistère seront présents pour rencontrer les festivaliers, notamment :

au Festival du Bout du Monde à Crozon (du 4 au 6 août)

aux Jeudis du Port à Brest (27 juillet, 3, 10 et 17 août)

à la Fête du Bruit à Landerneau (du 11 au 13 août)

au festival Fest Kern Zion à Guissenny (du 19 au 20 août)

devant l'exposition Picasso au Fonds Edouard Leclerc des Capucins à Landerneau

Nous vendrons à cette occasion la vignette de soutien pour la fête de l'Huma (25€, ouvrant droit à l'entrée sur 3 jours de fête).



En Bretagne comme ailleurs, pour la jeunesse et les salariés, l'été et les vacances sont là pour faire la fête, se reposer et se détendre, mais aussi pour préparer la riposte et la résistance à la politique de Macron de casse du travail et des services publics et notamment la grande manifestation intersyndicale du 12 septembre soutenue, entre autres, par le PCF.



Une belle fête du PCF au Guilvinec samedi 15 juillet



La fête de la section communiste du pays bigouden au Guilvinec a encore été réussite cette année. Participation populaire, groupes de musique et échanges politiques préparant résistances et alternatives à Macron et son monde de la finance, ont fait son succès.

Ci-dessous l'intervention d'Ismaël Dupont, secrétaire départemental du PCF 29, lors de cette belle soirée du samedi 15 juillet 2017.



Bonjour à toutes et tous,

Quel plaisir d'être là avec vous sous le soleil à cette belle fête du Travailleur Bigouden, à l'invitation de la section communiste du Pays Bigouden!

Quel plaisir de nous retrouver au Guilvinec, ville de pêche et de conserveries, de chantiers navals, petite ville à forte mémoire ouvrière!

Les militants et sympathisants communistes se sentent ici en pays ami comme dans tous les ports du pays bigouden, de la pointe sud-ouest du Finistère, entre Douarnenez et de Concarneau.



Le Guilvinec, un port empli de lutttes et résistances sociales et politiques

En 1926, c'est la grande grève des ouvrières des conserveries au Guilvinec, à Lesconil et dans tous les ports aux alentours, organisée avec l'aide de **Charles Tillon** de la CGTU, futur grand résistant et membre des Brigades Internationales pendant la guerre d'Espagne. Les ouvrières demandaient 22 centimes d'augmentation pour leur tarif horaire. « *Pemp real ar vo !* » : ce sera un franc 25.

Les ouvrières bigoudènes à coiffe manifestaient en chantant l'Internationale et des chansons de lutte en breton, drapeau rouge en tête.

Une image forte de la lutte des classes en terre bretonne qu'a immortalisée en 1982 l'artiste quimpérois **Alain Le Quernec** pour une conférence de l'UL CGT sur les lutttes sociales en pays bigouden.

Charles Tillon, élu conseiller municipal à Douarnenez avec **Daniel Le Flanchec**, raconte qu'une ouvrière d'usines de conserverie sur quatre ou cinq était tuberculeuse. « *Le mouvement victorieux des femmes d'usine a entraîné les pêcheurs à mieux prendre conscience de leurs droits et qu'en*

labourant la mer, ils étaient à la source de tout ».

Il est resté des traces profondes de ce beau combat des forçats de la mer dans l'histoire politique et sociale de la région.

Le Guilvinec faisait partie des 5 communes à municipalités communistes du Finistère à la veille du Front Populaire en 1935 avec Treffiagat, Beuzec-Conq, Douarnenez et Concarneau.

Pendant la guerre, la résistance communiste au Guilvinec fut importante, animée notamment par l'ancien maire **Marc Scouarnec** jusqu'à son arrestation, **Pierre Cossec**, **Pierre Tanneau**, etc.. qui constituèrent une cellule communiste clandestine.

Jean Le Brun, futur maire communiste du Guilvinec fut déporté à Buchenwald. Employé à France Navigation, il faisait passer des armes à l'Espagne République, appartenait au réseau « Orchestre Rouge ». Déporté à Buchenwald, **Marcel Paul**, dirigeant communiste de la Résistance du Camp, le chargea de protéger coûte que coûte Marcel Bloch, le futur Marcel Dassault, l'avionneur qui avait accordé des congés payés aux ouvriers de ses usines avant même le Front Populaire et dont les services étaient jugés nécessaires à la reconstruction de la France par le Parti Communiste.

De 1945 à 1983, avec les anciens résistants Marc Scoarnec et Jean Le Brun pour maires, Le Guilvinec est restée une mairie gérée par les communistes.

Si le communisme, la « *jeunesse du monde* » pour reprendre les propos d'Henri Malberg, est toujours une tâche à réaliser et non un patrimoine muséal à gérer, bien sûr, c'est aussi en se tournant vers ce passé du communisme populaire aux fortes traditions locales, et ses combats pour la dignité des ouvriers, des pêcheurs, des travailleurs, pour la liberté de notre pays et la lutte contre l'occupant nazi et les collaborateurs, que l'on tire des leçons d'engagement et de politique.



Les communistes à l'avant du combat antifasciste

Ainsi, c'est en mesurant le poids des combats de nos aînés que nous avons jugé nécessaire de faire à nouveau barrage à l'extrême-droite et aux idées rances de Marine Le Pen aux élections présidentielles.

Et avant cela de tout mettre en œuvre pour rassembler et faire gagner une gauche capable de préserver et d'étendre les conquêtes sociales et démocratiques, parce qu'elle affronterait le monde de l'argent. Nous n'avons pas envie que l'on continue à abîmer les services publics, l'hôpital, la sécurité sociale, le droit du travail, à renforcer la pauvreté, la précarité et le chômage avec des politiques pro-finance et inégalitaires.

Nous avons pris nos responsabilités en plaidant pour l'unité de la gauche authentique et en soutenant Mélenchon après un long débat interne et un vote souverain assez partagé de nos adhérents pour tenter de qualifier un candidat de gauche au second tour des Présidentielles.

Nous n'avons pas réussi à gagner notre pari, mais la barre était très haute tant les institutions desservent la gauche d'alternative et tant Hollande et les socialistes qui l'ont soutenu ont une responsabilité écrasante sur le discrédit de la gauche pour une grande partie de nos concitoyens.

Le piège présidentialiste s'est refermé

Un candidat qui a obtenu 24 % des voix aux premiers tours des présidentielles, qui a bénéficié d'un vote CONTRE au second tour, et d'une résignation aux législatives, va bénéficier de tous les pouvoirs pour mener, avec une majorité hybride et caméléon (ex-PS centristes ou de droite comme Le Drian et écolos centristes, nouveaux venus à En Marche, droite libérale) mais une majorité aux ordres, un projet de gestion de l'économie et de la société au service du *big business*.

Les forces de l'argent avaient deux fers au feu, Fillon et Macron.

Fillon délégitimé par la radicalité de son programme et de ses appuis de droite extrême, par ses affaires d'enrichissement familial, c'est Macron, soutenu dès le départ par bon nombre de milliardaires, d'actionnaires du CAC 40 et de patron de presse, qui a réussi le tour de force de gagner un projet néolibéral, austéritaire, et pro-Europe des marchés, minoritaire de notre pays, en réussissant à fédérer différentes fractions de la bourgeoisie et à se faire passer pour le candidat du renouveau, lui dont la politique est promue par les élites depuis 35 ans, lui qui était le conseiller, puis le ministre des Finances, de François Hollande.

Lui qui a inspiré ces cadeaux aux grandes entreprises qu'étaient le CICE et le Pacte de responsabilité, mesures dictées par le MEDEF qui ont coûté 40 milliards d'euros aux finances publiques, avec pour résultat 500 000 chômeurs en plus, 46 milliards de dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires en 2016 (13 % en plus) !

Dans ce contexte difficile, avec un second tour des présidentielles ayant vu l'élimination de la gauche, l'affrontement entre néolibéralisme et populisme d'extrême-droite, nous regrettons profondément l'attitude de Jean-Luc Mélenchon et de la direction de France Insoumise qui, malgré l'appui des communistes à Jean-Luc Mélenchon aux présidentielles (414 parrainages d'élus communistes pour le

candidat), ont préféré joué la concurrence et le cavalier seul aux élections législatives, pour tenter d'installer une nouvelle hégémonie à gauche.



La situation méritait autre chose que des luttes électorales fratricides

Résultat : une abstention record, un éparpillement des voix, 28 députés communistes et France Insoumise là où nous aurions pu en compter deux fois plus ! La gauche, si l'on compte les députés PS non ralliés à Macron, et qui sont pour l'instant dans une politique de ni-ni très équivoque, ni opposition, ni ralliement au nouveau Bonaparte du monde des affaires, ne compte plus que 64 députés.

Une déroute inédite pour la gauche, à référer à ses moins de 30 % des élections présidentielles : signe d'une dangereuse recomposition en cours, d'un vrai risque de marginalisation, et du poids terrible des logiques anti-démocratiques de la Ve République : personnalisation du pouvoir et des enjeux politiques, toute-puissance du président, dépendance du monde politique par rapport au monde de l'argent, élections législatives transformées en instance de validation des dynamiques des présidentielles, absence de proportionnelle.

Les résultats du PCF ne sont globalement décevants aux législatives, malgré notre implantation militante active tout au long de l'année en dehors des campagnes électorales, des candidats souvent jeunes, issus du monde du travail, élus de

terrain au bon bilan, en dehors des régions d'implantation forte, nous ne résistons pas à la vague France Insoumise avec qui nous partageons un espace politique, celui de la gauche de transformation.



Des député.e.s communistes au service du peuple contre Macron et pour de nouveaux droits sociaux démocratiques pour tou.te.s !

Malgré tout, nous avons 12 députés communistes à l'assemblée nationale, dont 9 nouveaux, en comptant **Huguette Bello**, du PC réunionnais. Et nous pouvons former un groupe autonome avec 4 députés d'outre-mer de gauche. Groupe présidé par **André Chassaigne** avec les députés de Seine-Maritime **Sébastien Jumel** et des Bouches-du-Rhône **Pierre Darhéville** comme porte-paroles.

Ces députés communistes ont déjà commencé à batailler contre le Président de « *ceux qui comptent* », celui qui regarde de haut « *ceux qui ne sont rien* » dans les gares, comme ces « *illettrés de Gad* », celui qui prend ses consignes au MEDEF, ressuscite les préjugés les plus condescendants à propos de nos amis africains, celui qui s'achète une vitrine internationale interlope en invitant Poutine à Versailles, le milliardaire Trump, le fossoyeur du climat, populiste, imbécile et raciste, au 14 juillet, et Netanyahu, le

président d'extrême-droite israélien, aux commémorations de la rafle du Vélodrome d'Hiver les 16 et 17 juillet : 13 000 juifs, dont 4000 enfants, arrêtés brutalement au petit matin par la police française, entassés au Vel d'Hiv, avant d'être transférés dans les camps de transit, puis dans les camps d'extermination allemand.

Notre regretté camarade **Henri Malberg**, qui vient de disparaître cette semaine à 87 ans, ancien dirigeant communiste de la fédé de Paris et porte-parole du groupe des élus communistes parisiens, qui a échappé de peu à la rafle du Vel d'Hiv, n'aurait pas aimé que l'on demande à un chef d'Etat brutal, raciste et irresponsable comme Netanyahu d'honorer les victimes juives du fascisme français et allemand, comme si le chef d'Etat d'Israël, engagé dans une politique de colonisation et d'apartheid à droite toute, était le porte-parole des juifs du monde entier.

Défenseurs du peuple à l'assemblée, les députés communistes ont voté contre la confiance au gouvernement Edouard Philippe, ont boycotté le discours d'Emmanuel 1er à Versailles, ils ont combattu, alinéa par alinéa, les 9 articles de la loi travail qui va encore renforcer la remise en cause du code du travail après une loi El Khomri rejetée par 2/3 des français et contre laquelle s'était levé un mouvement social de haute intensité pendant 8 mois.

Cette loi travail rejetée dans ses contours actuels par 60 % des Français qui facilite les licenciements économiques, réduit les pouvoirs d'intervention des syndicats, dénature les CDI, réduit les indemnités versés par les patrons en cas de licenciement injustifié, créant un véritable droit au licenciement abusif. Elle fait disparaître le CHSCT.

Nos parlementaires ont aussi porté dans ce débat l'exigence de la réduction du temps de travail (passage à 32h pour 2021)

Ils ont voté contre les nouvelles exonérations d'ISF (3 à 4

milliards d'euros à partager pour les riches), le maintien de la TVA à 21 %, la hausse de la CSG qui va durement frapper les retraités et continuer à détruire les fondements de la Sécu, basée sur le prélèvement sur les richesses produites dans l'entreprise.

46 % des baisses d'impôts voulues par Macron vont profiter aux 10 % de Français les plus riches a révélé le magazine Capital la semaine passée.

Nos parlementaires ont voté pour la suppression des emplois familiaux, pour que les élus condamnés pour des abus de biens sociaux deviennent inéligibles. Ils ont rejeté l'inscription dans la loi des mesures d'exception de l'état d'urgence qui menacent aussi tous ceux qui s'engageront dans la contestation sociale, les syndicalistes notamment.

Je pourrais continuer longtemps à illustrer la combativité des élus communistes, qui, dans l'ensemble, dans l'histoire, à quelques exceptions près, sont ceux qui n'ont jamais trahi les travailleurs et les classes populaires, ceux qui ont voulu faire du respect de la dignité du peuple et de l'accès de tous aux droits essentiels un objectif de civilisation dans les Palais de la République.

Toutefois, le vrai défi, c'est de faire monter la résistance populaire à Macron et à ses politiques capitalistes, et dès maintenant d'organiser la reconstruction sur de nouvelles bases d'une gauche conquérante et rassembleuse, travaillant pour l'intérêt commun, avec un projet tenant compte des évolutions de la société et des nouvelles attentes sociales, mais ne désertant pas les piliers historiques du projet de gauche que sont la défense des exploités, l'égalité des droits, la volonté de combattre les prédatons capitalistes, la laïcité, la Paix.

Le Parti Communiste se croit utile à réaliser cet objectif de part son histoire, ses valeurs, ses idées, ses milliers de

militants et d'élus.



Le capitalisme financier et mondialisé n'a jamais été si brutal, si manifestement une force de régression qu'aujourd'hui quand 8 hommes les plus riches de la planète possède autant que la moitié de l'Humanité, quand les 20 milliardaires les plus aisés de France possèdent autant que 40 % des Français (étude d'OXFAM en 2016).

Nous devons travailler aussi de son côté à réveiller une perspective d'espoir et de société non soumise à l'argent et au capitalisme, à repenser notre stratégie, notre communication, notre présence et notre organisation militante, nos propositions, pour contourner le « mur ou du mépris du silence » des médias publics ou privés, et ne pas laisser aux seules forces populistes et bonapartistes le terrain.

Ce sera l'objet notre congrès extraordinaire en 2018.

Merci de votre attention et bonne fête !

Ismaël Dupont secrétaire départemental du PCF 29

Résolution du Conseil National du PCF le 24 juin



Un séisme électoral et politique inédit

La situation issue des campagnes et élections présidentielles et législatives 2017 ne constitue pas seulement un nouveau et profond séisme de la vie politique française, elle en accélère le remodelage de façon inédite.

Les deux principales formations politiques qui ont dirigé le pays n'ont pu accéder au second tour de l'élection présidentielle. Et l'abstention a atteint, aux élections législatives de juin, un niveau historique dramatique qu'il faut comprendre comme une forme de rejet des pratiques et des institutions politiques confisquées et sclérosées. La nature même du régime est en plein bouleversement, et les libertés et droits démocratiques, humains et sociaux de notre peuple sont menacés.

Le président Emmanuel Macron sort conforté d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale pour mettre en œuvre sans plus tarder ses projets de destruction du modèle social français.

Le Parti communiste français, ses militant-e-s et ses élu-e-s, seront dès cette semaine dans toutes les luttes et tous les rassemblements pour imposer des reculs au chef de l'État, à

son gouvernement, sa majorité et au Medef dont président, ministres et député-e-s d'En Marche ! protègent les intérêts.

La question de l'avenir de notre combat posée

La nouvelle situation politique interpelle directement toutes les forces politiques, et pour ce qui nous concerne, elle pose directement la question du rôle et de l'avenir de notre parti. **Dans un contexte de profondes divisions de la gauche de transformation sociale, divisions que le PCF, malgré ses initiatives, n'a pas été en mesure de résorber, le Parti communiste essuie un véritable échec électoral même si l'élection et la réélection de 11 député-e-s, manifestent une réelle capacité de mobilisation, de rassemblement et de résistance. Notre parti reste confronté aux problèmes institutionnels du présidentielisme qu'il n'a pas su à ce jour résoudre.**

Les 11 député.e.s communistes : Alain Bruneel (59), Marie-Georges Buffet (93), André Chassaigne (63), Pierre Dharréville (13), Jean-Paul Dufrègne (03), Elsa Faucillon (92), Sébastien Jumel (76), Jean-Paul Lecoq (76), Stéphane Peu (93), Fabien Roussel (59), Hubert Wulfranc (76).



Le Conseil national du PCF tient à remercier chaleureusement les 524 candidates et candidats, les secrétaires fédéraux qui les ont appuyés dans leurs campagnes, les milliers de militantes et militants du Parti qui sont allé-e-s partout à la bataille pour arracher des avancées électorales, et la victoire dans les 11 circonscriptions de nos député-e-s.

Le Conseil national félicite ces derniers pour leur élection ainsi que toutes celles et ceux élu-e-s au second tour grâce au rassemblement de la gauche auquel le PCF a contribué.

Nous saluons également l'entrée au Parlement européen de notre camarade Marie-Pierre Vieu qui vient renforcer le groupe GUE-NGL dont Patrick Le Hyaric est vice-président.

Nous voulons enfin adresser nos amitiés aux député-e-s sortant-e-s du groupe GDR qui ne se représentaient pas ou n'ont pas été réélu-e-s.

Nos député-e-s et le groupe qu'elles et ils ont décidé de former avec 4 député-e-s des Outre-Mers seront un point d'appui précieux pour les luttes qui s'annoncent et les conquêtes à venir du mouvement social et citoyen de notre pays. Leur volonté de rassemblement reste intacte puisque les député-e-s communistes proposent la création d'un « comité de liaison » avec le groupe France insoumise afin de coordonner au mieux l'activité législative et de faire obstacle efficacement aux mauvais coups du gouvernement d'Édouard Philippe.

Pour un processus de débats et d'actions vers un congrès extraordinaire en 2018

Le Parti communiste français est appelé à se réinventer s'il tient à contribuer dans les mois et années à venir à l'amorce d'un processus de transformation sociale au service des intérêts populaires de notre pays.

Le PCF se doit de remettre en chantier une stratégie et des pratiques de conquêtes et de victoires durables pour la transformation sociale. Cela exige de notre part de nous réinventer pour être un parti communiste du XXI^e siècle à la hauteur de cet objectif tout en travaillant à l'émergence d'une construction politique, à vocation majoritaire, de l'ensemble de la gauche de transformation sociale.

Le Conseil national du PCF invite les communistes à ouvrir dès à présent un processus de débats, d'actions et d'élaboration collective qui verrait son aboutissement en 2018 par la tenue d'un congrès national extraordinaire dont les thèmes et

questions à trancher seront élaborés par les adhérents du Parti eux-mêmes.

Pour un bilan approfondi et collectif

Le Conseil national s'accorde sur le fait qu'un bilan poussé et collectif s'impose à présent à notre parti et à ses directions.

Un bilan qui permette de faire, clairement et lucidement, la part des problèmes politiques présents et de l'expérience de ces 15 derniers mois, de celle des problèmes structurels et stratégiques qui sont les nôtres depuis des années.

Ce travail, pour aboutir, a besoin de l'intelligence collective des communistes, et oblige par conséquent les directions à tous les échelons du Parti à travailler pour réunir les conditions les plus favorables, sous toutes les formes, à la participation de chaque communiste aux débats, élaborations, décisions et leurs mises en œuvre.

Une première liste ouverte de questions à traiter

Le Conseil national a commencé à échanger autour de problématiques que soulèvent les débats des communistes et qui demanderaient un travail collectif de conception et d'action :
Comment redevenir le parti des classes populaires, au travail, à l'entreprise, dans les quartiers populaires et la ruralité ?
Quelle stratégie de transformation concrète de la société, comment devenir un parti de la conquête citoyenne, dans une visée révolutionnaire ?



Comment, à partir de nos bonnes pratiques locales et du travail de nos élu-e-s, de toutes nos expérimentations militantes, construire des outils de notre stratégie nationale de transformation sociale ?

Quel rassemblement voulons-nous, avec qui, comment ?

Quel nouveau modèle d'organisation ?

Quelle conception des collectifs de direction ?

Comment reconstruire notre communication et notre identification ?

Quels moyens humains et financiers pour mettre en œuvre ces politiques ?

Ces premiers éléments doivent être critiqués et enrichis par les communistes eux-mêmes au cours de l'été au moyen d'un document permettant de formuler les questions politiques à traiter au congrès.

Une proposition de calendrier

Nous proposons qu'une première phase de discussions et de prises d'initiatives se déroule d'ici au 14 octobre 2017 avec la tenue d'une assemblée nationale des animatrices et animateurs de section. Celle-ci tirera le bilan de cette phase de consultation et contribuera à établir l'ordre du jour du congrès avant validation par le Conseil national.

Le Conseil national souhaite que ce travail, le plus collectif et commun possible, soit animé au-delà de lui-même et du

Comité exécutif national par des groupes de travail composés de responsables fédéraux et locaux, de militant-e-s et d'élu-e-s engagé-e-s concrètement sur les questions à traiter.

La date elle-même du **Congrès extraordinaire – soit avant l'été 2018, soit à l'automne 2018 – sera déterminée par les adhérent-e-s lors d'une consultation nationale.**

Le Conseil national se réunira en séminaire de travail le 25 août, à l'Université d'été du PCF, pour préparer l'Assemblée nationale des animatrices et animateurs de section d'octobre 2017.

L'Université d'été du PCF (Angers, 25-27 août) et la Fête de l'Humanité 2017 (La Courneuve, 15-17 septembre) constitueront deux rendez-vous nationaux importants dans ce processus général.

Pour débiter, les travaux de la réunion de juin du Conseil national doivent faire l'objet de comptes-rendus dans toutes les sections et fédérations du Parti, de journées de travail locales, et les débats, propositions et demandes des communistes consignés par écrit et transmis à la présidence du Conseil national pour une diffusion plus large.

Des mobilisations immédiates à engager



Le PCF affrontera tous les défis de la nouvelle période – ceux auxquels notre peuple et notre pays font face, ceux qui le concernent directement et ceux d'une gauche fracturée et

émiettée – dans la lutte et l'action.

Le PCF appelle à la mobilisation de toutes les forces, individuelles et collectives, de la transformation sociale, démocratique et citoyenne, pour relever ensemble tous ces défis.

Le président Macron et son gouvernement veulent clore leur prétendue concertation sociale avant de l'ouvrir réellement en faisant adopter par ordonnances leur projet de flexibilisation maximale du travail.

Le PCF s'engage dans la bataille contre ces lois d'ordonnances et pour une loi de sécurisation de l'emploi et de la formation afin de lutter efficacement contre le chômage. Pour contribuer à la mobilisation populaire la plus large possible, les communistes organiseront pendant toute la période estivale, partout en France, des initiatives publiques de la campagne « L'été n'est pas fait pour casser le Code du travail », lancée le 1er juin.

Le PCF, engagé également dans la bataille pour la démocratisation des institutions et la défense des libertés publiques, appelle à se mobiliser pour la mise en place du scrutin proportionnel, et prendra une part active à toutes les mobilisations contre le projet d'introduction de l'état d'urgence dans le droit commun.

Le PCF entend faire de ces trois mois à venir l'été des solidarités et de la fraternité en organisant notamment avec toutes celles et tous ceux qui le souhaitent des journées à la mer et des ventes de fruits et légumes solidaires directes du producteur au consommateur.

Du 4 au 9 septembre, semaine de la rentrée scolaire, les communistes de tout le pays prendront des initiatives de mobilisation pour un grand service public de l'école.

[La Fête de l'Humanité 2017, fête de la fraternité, de la liberté et de l'égalité, fête des solidarités populaires et de la grande paix humaine, sera en septembre le lieu de centaines de débats politiques sur les défis du moment et un rendez-vous national de lutte et de riposte.](#) Plus que jamais à cette heure, elle est la Fête de L'Humain d'abord face « au chacun

pour soi et l'argent pour quelques-uns ».

La diffusion de sa vignette-bon de soutien sous l'impulsion du collectif national, animé par Nathalie Simonnet, sera lancée nationalement le 28 juin à 19h lors de l'initiative publique sur le parvis du siège du Parti avec Patrick Le Hyaric, directeur du journal, Fabien Gay, directeur de la Fête, Nathalie Simonnet et Pierre Laurent.

Les élections sénatoriales de septembre constitueront la troisième et dernière étape du cycle électoral 2017. Leurs enjeux, malgré le type de scrutin, concernent directement l'avenir de nos communes et territoires dont la cohésion et le développement exigent des politiques fondées sur l'ambition d'une République pour tou-te-s. L'élection de nombreuses sénatrices et nombreux sénateurs communistes et de candidat-e-s soutenu-e-s par notre parti constituera une force de résistance et d'alternative offensive au Sénat contre les projets gouvernementaux.



Ouvrir un débat large pour réinventer à gauche

Le Parti communiste français ne se résout pas à la crise et l'affaiblissement historique de la gauche dans notre pays, et relève le défi de la reconstruction de la gauche. Il invite l'ensemble de ses organisations locales et départementales à s'adresser aux millions de femmes et d'hommes de notre pays qui veulent redonner à la gauche tout son sens et qui sont

prêt-e-s à réfléchir, débattre et agir avec toutes les forces engagées au service du mouvement populaire et citoyen dans cet objectif, tout particulièrement dans le cadre de luttes politiques et sociales de riposte à la politique d'Emmanuel Macron.

Pour sa part, le PCF, son secrétaire national Pierre Laurent, invitent à l'Université d'été du PCF puis à la Fête de l'Humanité, plusieurs dizaines de personnalités avec lesquelles ce dialogue est en cours et la volonté d'agir est partagée.

11 député.e.s communistes et un groupe à l'Assemblée en perspective

Déclaration Parti Communiste Français après le 2e tour des législatives.



Ce soir, les français peuvent compter sur **11 député-e-s communistes** qui ont été élu-e-s, **Jean-Paul Dufrène** (03), **Pierre Dharréville** (13), **André Chassaigne** (63), **Fabien Roussel** (59) et **Alain**

Bruneel (59), Jean-Paul Lecoq (76), Sébastien Jumel (76) et Hubert Wulfranc (76), Elsa Faucillon (92), Marie-George Buffet (93), Stéphane Peu (93) et sur les député-e-s qui formeront, avec eux, un groupe parlementaire d'opposition au gouvernement pour permettre à cette voix libre et combative de servir les intérêts populaires. Les députés communistes travailleront dès cette semaine à constituer ce groupe et agiront sans attendre en faveur des propositions alternatives qu'ils ont élaborées durant leurs campagnes.

Le groupe PCF – Front de Gauche (GDR) est le seul groupe parlementaire qui progresse.

La cote d'alarme démocratique est une fois encore dépassée, avec une nouvelle baisse de la participation.

Le Parti communiste français demande d'urgence l'ouverture d'un débat national sur le changement de nos institutions, à commencer par l'instauration de la proportionnelle. Tout doit être repensé pour sortir progressivement de la présidentialisation à outrance et pour mieux représenter nos citoyens dans leur diversité.

Les résultats confirment par ailleurs que le Président de la République va disposer d'une majorité écrasante de députés. Le paradoxe est qu'elle ne correspond à aucune majorité dans le pays, ni chez les salariés, ni chez les jeunes et les privés d'emplois qui aspirent à une sécurité d'emploi et de formation pour une vie digne.

C'est inquiétant. Nous appelons à une riposte immédiate la plus large possible pour empêcher que l'été soit celui des mauvais coups.



En effet, dès cet été, les députés d'En Marche ! vont être sommés d'obéir au doigt et à l'œil au Président et au 1^{er} ministre pour leur donner les pleins pouvoirs, au service des milieux financiers et du MEDEF, pour casser le Code du Travail par ordonnances et liquider des acquis que le mouvement progressiste et populaire a gagnés dans notre pays de haute lutte.

Au-delà, les résultats appellent les forces de transformation sociale à ouvrir un immense chantier de reconstruction politique.

Le Parti communiste français prendra pour sa part des décisions dès son Conseil national des 23 et 24 juin.

La Fête de l'Humanité, en septembre, sera un moment fort de cette riposte et de cette reconstruction.

Le Parti communiste français

Paris le 18 juin 2017